



Paris le 1^{er} octobre 2019

Contribution du Parti Communiste Français à la proposition d'appel de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité

« Mme Buzin, il faut donner plus de moyens pour notre santé ! »

Le Parti Communiste Français s'associe à cet appel considérant que répondre aux besoins de santé est aujourd'hui, non seulement une nécessité mais surtout un enjeu de société, s'inscrivant dans un projet où l'humain passe avant la domination de la finance, où la démocratie permet la construction collective des réponses aux besoins de la population.

Ni les nombreuses réformes de la santé d'hier, ni celle d'aujourd'hui avec « Ma santé 2022 » de Mme Buzin, ne sont en capacité de répondre à cet enjeu en continuant d'ignorer l'exigence d'une autre utilisation de l'argent pour répondre aux besoins sociaux et notamment aux besoins de santé.

Selon les estimations des professionnels du milieu, en 2019 les grands groupes du CAC40 devraient distribuer plus de 51 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires dont une grande part viendra des économies réalisées sur les salaires et les prélèvements sociaux qu'elles réalisent. Ce n'est pas la dépense sociale qui coûte cher à la Sécu, c'est le coût du capital

Au total, d'après les comptes de la Nation édités par l'INSEE, les entreprises ont versé en 2018, au titre de la rémunération de la propriété, 244,9 Mds d'euros, dont 171,5 Mds d'euros en dividendes et 61,8 Mds d'euros en intérêts bancaires. Cela dépasse largement le "coût du travail" (total des cotisations patronales : 196,3 Mds d'euros) !

Ce coût du capital, c'est de la richesse produite dans les entreprises qui rémunère la finance parasitaire et ne finance pas la réponse aux besoins sociaux. Ces revenus financiers ne sont pas soumis à cotisations sociales. Ils devraient l'être. Les faire cotiser au même niveau que les cotisations patronales pour chaque branche, cela rapporterait immédiatement plus de 90 Mds d'euros pour la sécurité sociale.

Il faut augmenter les cotisations patronales et en moduler la hausse selon les politiques des entreprises. L'effort contributif des entreprises à la sécurité sociale a été réduit depuis 1997 de 17 points, tandis que celui des salariés a cru de 24 points. Les exonérations de cotisations sociales employeurs et, pour les ménages, l'introduction de la CSG et de la fiscalisation des recettes (33,2% du total des ressources de la sécurité sociale) ont été le moteur de ce transfert de charge des entreprises vers les ménages. Si les PME ne s'en sont pas rendues compte, leurs marges ont été siphonnées par leurs donneurs d'ordres, les grands groupes en ont bien profité, leurs actionnaires en particulier !

Et pour aider le développement de l'emploi et des salaires, comme l'économie sur les ressources naturelles, on peut faire moduler cette hausse des taux de cotisations patronales selon les politiques salariales et environnementales de chaque entreprise. Plus une entreprise développe l'emploi et les salaires, plus elle est économe sur les ressources naturelles, comparée aux pratiques de sa branche, et moins ses taux de cotisations patronales croîtront par rapport à ses homologues. A contrario, si l'entreprise préfère jouer les profits financiers contre l'emploi et l'environnement, ses taux croîtront au-delà de ceux de sa branche. A minima, la mesure pourrait rapporter de l'ordre de 50 Mds d'euros en 5 ans, et cela sans compter l'effet non calculable de la dynamique vertueuse ainsi créée sur les ressources de la sécurité sociale.

Il faut instaurer l'égalité salariale homme-femme. Alors qu'elles représentent la moitié des actifs du pays, le différentiel salarial est de 27% entre hommes et femmes. En outre, elles sont plus souvent soumises à des emplois précaires et au temps partiel. Instaurer l'égalité salariale permettrait d'abonder de l'ordre de 7 à 8 Mds d'euros les comptes de la sécurité sociale.

Une réduction des contraintes budgétaires pour l'hôpital public fait partie des propositions de plan d'urgence pour l'hôpital du PCF. Nous estimons qu'il faut une augmentation d'au moins 5% de l'ONDAM dans le PLFSS pour 2020 afin de répondre à l'urgence de la situation, en attendant d'aller vers la suppression de ces enveloppes fermées.

La suppression de la taxe sur les salaires et de la TVA dans les hôpitaux publics permettraient de dégager 4 milliards d'euros pour la création d'emplois. Créations d'emplois que nous chiffrons à 100 000 pour l'hôpital tout de suite et 300 000 en 3 ans dans les Ehpad. Ces emplois doivent s'accompagner d'une sécurité-emploi-formation, de la titularisation de tous les contractuels et de nouveaux droits et pouvoirs aux salarié.es et aux instances de représentation syndicales.

Devant la destruction du service public hospitalier et ses innombrables fermetures de services, de lits de structures de CMP (centre médico-psychologique), de CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) en psychiatrie, les parlementaires communistes ont entrepris un tour de France des hôpitaux qui va déboucher sur des propositions législatives et mis en ligne une pétition nationale afin de stopper ces fermetures. (

www.urgencesante.org).

Nous proposons :

- **Une véritable loi de santé publique**, transformant les fonctionnements, remplaçant la gestion autoritaire des ARS et les groupements hospitaliers de territoire par la démocratie et la coopération, développant aussi un service public du premier recours autour d'un réseau de centres de santé.
- **En finir avec le hold-up de la Sécurité Sociale** par les grands groupes pharmaceutiques avec un pôle public du médicament.
- **Mettre un terme aux emprunts à haut taux d'intérêt** par la création d'un fonds européen de développement des services publics.
- **Mettre fin à la domination de la finance à l'hôpital**, avec des critères d'efficacité sociale du service public hospitalier en lieu et place de la dictature du chiffre et de toujours moins d'humain.

Parti communiste français

2 place du Colonel Fabien 75 019 Paris

Cabinet du secrétaire national : contact T 01 40 40 11 94 / e-mail lpatrice@pcf.fr

- **Pour une assurance maladie du 21 ème siècle : le 100% sécu**

Toutes ces propositions nous les mettons en débat et nous considérons l'initiative de l'appel de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité comme essentielle pour échanger avec la population et les différentes organisations signataires et mener ensemble la bataille de **la santé pour toutes et tous !**

Parti communiste français